

EN DIRECT DE CHOISY

La Bochetière, La Boulois, La Brosse, Buisson-Bailly, La Cadine, Le Carrouge, Champbonnois, Cofféry, Les Deux Maisons, L'épauche, Le Fays, La Fresnois, L'homme, Malnoue, Le Merger, Le Montcel, Le Petit Choisy, Les Queurses, Le Ru Des Rieux, Les Sablons, La Tuilerie, Villars Les Massons.

à Choisy-en-brie
Lancement d'un
Marché
alimentaire

A partir du
24 septembre 2021

Boucherie - Charcuterie
Rotisseur
Coquillages - Poissons
Fromager
Fruits - Légumes
Plats cuisinés
Fleurs
Linge de maison
Venez nombreux

Chaque vendredi
8h30 - 13h00

Place de l'église

Organisé par la commune
de Choisy-en brie
☎ 01.64.75.81.90

Ne pas jeter sur la voie publique / imprimé par nos soins

MAIRIE :

5, Route de la Ferté-Gaucher

77320 CHOISY-EN-BRIE

☎ 01 64 75 81 90 📠 01 64 75 81 99

mairie.choisy-en-brie@wanadoo.fr - www.choisy-en-brie.fr



LE MOT DU MAIRE



Chères Choiséennes, Chers Choiséens,

Bien que comptant une population inférieure à 1500 habitants, nous nous attachons à essayer de vous offrir les services d'un bourg plus important, tout en préservant la qualité de vie qui fait la réputation de notre village.

A cet effet, comme vous avez pu le constater, depuis le 24 septembre dernier, nous avons mis en place un marché hebdomadaire, réunissant nos commerçants et producteurs locaux.

Notre but est de permettre d'offrir aux Choiséens un grand choix de produits de consommation courante, de promouvoir la production locale et d'y associer activement nos commerçants déjà en place.

Comme à chaque rentrée scolaire et grâce au recul de la pandémie, chacune des associations du village a repris ses diverses activités ouvertes aux habitants de tout âge.

Le Syndicat des écoles, quant à lui, propose depuis la rentrée scolaire un accueil pour les plus jeunes, ouvert tous les mercredis de 7h00 à 18h30.

La balle est dans votre camp pour pérenniser ces nouveaux services et activités. Nous avons besoin de vous et de votre participation active.

Un point sur les travaux :

- l'aménagement du local dont nous avons fait l'acquisition au 12 Grande Rue a débuté, dans l'espoir de l'installation de notre ostéopathe dès le début de l'année 2022,
- la mise en accessibilité des sanitaires et la réfection du chauffage et des éclairages de la salle des fêtes devraient démarrer deuxième quinzaine de janvier. Elle sera donc indisponible pendant le premier semestre,
- le programme de raccordement au réseau d'assainissement collectif sur le secteur du Montcel sera achevé d'ici la fin de l'année,
- s'agissant des aménagements destinés à réduire, je l'espère, la vitesse dans le bourg, bonne nouvelle : nous venons d'obtenir les subventions ! Nous en reparlerons dans un prochain numéro.

L'impatience de certains de pallier aux incivilités d'autres, bien que justifiée, a un coût pour la commune. Nous nous efforçons de respecter nos engagements, mais l'argent restant le nerf de la guerre, et afin de maîtriser les dépenses d'investissement, les travaux sont conditionnés à l'obtention de subventions.

Enfin, c'est avec un immense plaisir que nous avons pu retrouver et savourer le partage de quelques moments festifs au cours de la fête du Tillet. Sous l'impulsion de la commune de CHEVRU, nous avons organisé également les journées européennes du patrimoine.

Grâce à une météo assez favorable, cette journée s'est terminée en apothéose avec un défilé aux lampions ayant rassemblé une centaine de participants qui ont déambulé dans les rues et un magnifique feu d'artifice qui a illuminé le ciel et fait pétiller les yeux de tous.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement et votre implication dans la vie de notre commune.

Votre Maire

Daniel TALFUMIER

ÉTAT CIVIL

Ils se sont mariés

Le 10 juillet 2021 Aurélie DUFOUR et Jonathan TORT
Le 11 septembre 2021 Irina KASHAED et Vincent TREMOUILHE

Bonjour les bébés

Le 10 juillet 2021 Ely BARDIN
Le 13 août 2021 Léo PEREIRA LAGOUTTE
Le 20 août 2021 Livya DETRY SISMEIRO FRANCISCO

Ils nous ont quittés

Le 9 août 2021 Jean-Jacques CARLIER

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ADMR

L'Assemblée Générale de l'ADMR s'est déroulée le 3 septembre 2021. Elle s'est vue amputée d'une grande partie de ses adhérents compte tenu de la restriction sanitaire.

Néanmoins, l'activité 2020 a été bien maintenue grâce aux efforts de notre personnel qui s'est mobilisé tout au long de cette année hors normes.

Nous souhaitons vivement que l'an prochain nous puissions retrouver un fonctionnement « normal ». Cette Assemblée Générale s'est clôturée par un moment de convivialité autour du verre de l'amitié.

TAXE FONCIERE 2021

Vous avez reçu, ou vous allez recevoir prochainement, votre avis d'imposition aux taxes foncières 2021.

Suite à la suppression progressive de la taxe d'habitation, et afin de compenser la perte de recettes qui en résulte pour notre commune, la part de taxes foncières qui était attribuée au département nous est dorénavant reversée.

Par conséquent, vous pourrez donc constater qu'au taux d'imposition voté par la commune de 16.92 % (sans augmentation) s'ajoute désormais le taux de 18 % du département. Soit un nouveau taux global d'imposition à 34,92 %. La fusion de ces deux taux n'a aucune incidence sur le montant à régler.

LOTO DES ENFANTS

Le loto des enfants signait le retour de l'Amicale Scolaire après une longue pause, et le moins que l'on puisse dire c'est qu'il fut placé sous le signe du succès ! Un grand merci à tous les participants, à nos partenaires Créa'tif coiffure, Super U LA FERTE GAUCHER et Parrot World pour leur générosité. Et une mention toute particulière pour nos bénévoles qui ont mis la main à la pâte (à gâteau ou à crêpes, mais pas que...). Bravo à tous les gagnants !





Depuis le 24 septembre, CHOISY a son marché tous les vendredis matin de 8h30 à 13h00.

Vous pouvez ainsi y trouver :

- un boucher-charcutier de MARLES EN BRIE,
- une fleuriste de CHOISY EN BRIE,
- un poissonnier de LIZY SUR OURCQ,
- un rôtiiseur de CRECY LA CHAPELLE,
- un marchand de fruits et légumes de CHOISY EN BRIE.

Un producteur de tomates BIO de CHOISY EN BRIE et un marchand de fromage de chèvre de CHEVRU sont présents également selon la saison et d'autres commerçants viendront, à l'occasion, enrichir cette offre.

Enfin, un plat cuisiné vous est proposé chaque semaine et le restaurant « Au fil du temps » vous accueille pour boire un café ou toute autre boisson.

Le lancement fut un succès général.

A chacun d'entre nous maintenant de le faire vivre aussi longtemps que possible !

COLUMBARIUM



En raison de l'occupation presque totale des trois columbariums situés dans le bas de notre cimetière, il a été décidé d'en installer un supplémentaire.

Pour information, deux durées possibles de concession:

- 10 ans : 350 euros
- 30 ans : 800 euros

Une taxe de 50 euros vous sera demandée à chaque ouverture.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la mairie.

CENTRE DE VACCINATION A CHOISY-EN-BRIE

Notre communauté de communes a mis en place un centre de vaccination itinérant afin de répondre aux besoins d'une grande partie de son territoire.

Ainsi, notre commune a accueilli ce centre de vaccination à la salle des fêtes le jeudi 16 septembre.

Lors de cette journée, vingt vaccinations ont été effectuées sous la supervision du Docteur LEVEQUE (au centre de la photo) : cinq premières doses, deux deuxième doses et treize rappels.

De son côté, notre pharmacie propose toujours la primo-vaccination ainsi que les rappels préconisés par l'Agence Régionale de Santé.

La prise de rendez-vous reste obligatoire pour assurer la fluidité du planning.



VANDALISME

Notre village est agréable à vivre car joliment fleuri et décoré.

A l'intersection de la Grande Rue et de la Route de Chartronges, vous avez pu remarquer un magnifique massif orné de deux représentations de pompiers qui ne semblaient pas être du goût de tout le monde !

En effet, le mercredi 25 août au matin, les têtes de nos pompiers avaient été arrachées...

L'équipe municipale a immédiatement réagi et le décor réparé dans la journée.

Un article est paru dans le journal « Le Pays Briard » le 27 août 2021 où notre première adjointe déplorait ce vandalisme gratuit et intolérable !

A nouveau, le lendemain, un pompier était une fois de plus vandalisé.



Fête du Tillet

Ce samedi 18 septembre, malgré les contraintes actuelles, port du masque, PASS sanitaire, etc... bon nombre de personnes étaient au rendez-vous pour accueillir fête foraine et brocante.

Avec des conditions météorologiques clémentes, les festivités se sont déroulées sous les meilleurs augures.



La brocante installée dans la Grande Rue, entièrement piétonne, a permis à tous les visiteurs de venir chiner l'objet recherché en toute sécurité !

La buvette était là pour désaltérer tous les passants. Toute la journée, l'Animation Loisirs a tenu comme à son habitude, son stand restauration avec sa traditionnelle omelette et son barbecue.

De nombreuses familles parent, au passage, faire profiter leurs enfants des tickets de manège offerts par le RPI.





Pour les plus jeunes, 22h00 fut l'heure de renouer avec le défilé aux lampions qu'ils n'avaient plus eu le plaisir de savourer depuis presque deux ans.

Le bouquet final fut le feu d'artifice, tiré sur le stade municipal, à la grande joie des habitants, tous heureux de revoir de l'animation dans le village.

Notre beau village a retrouvé sa joie de vivre et toutes ses festivités !

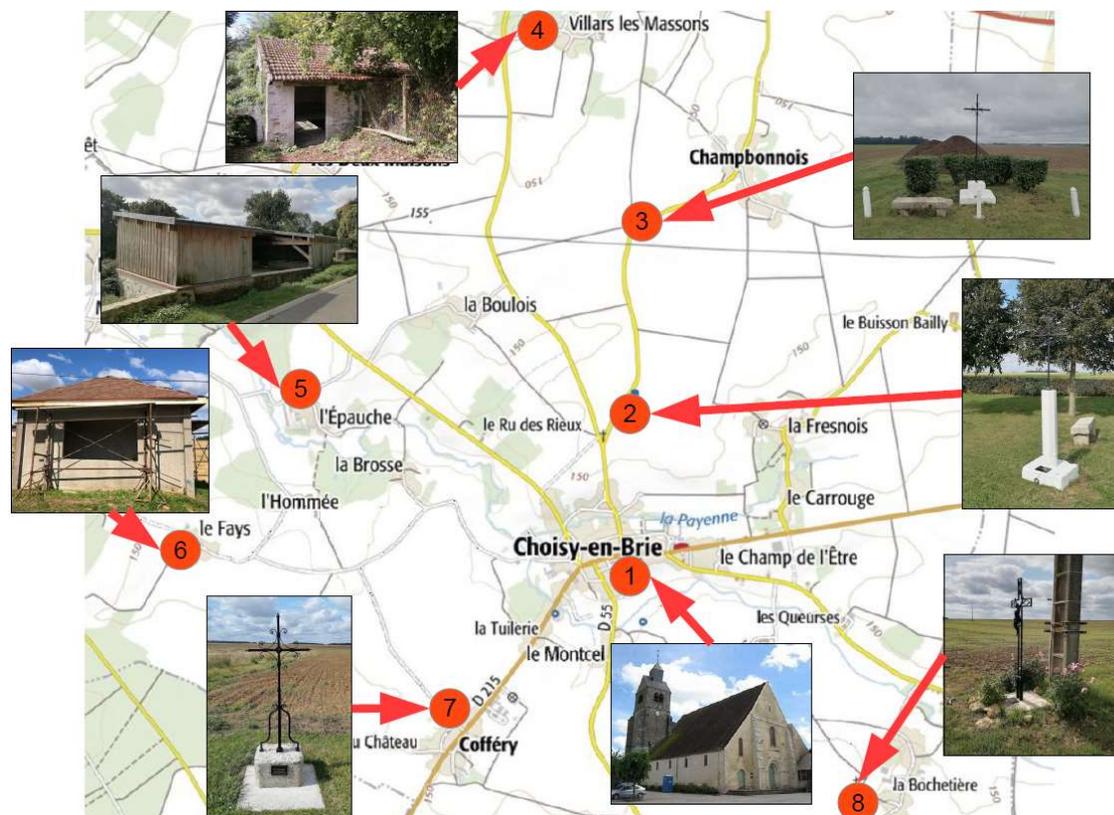


JOURNÉES EUROPENNES DU PATRIMOINE

Durant le week-end de la fête du Tillet, se déroulaient également les journées du patrimoine.

La municipalité a donc organisé un parcours permettant de découvrir plusieurs monuments de la commune.

Ainsi, vous avez pu visiter notre église Saint Pierre Saint Paul, les lavoirs de Villars-les Massons, le Fays et l'Epauche, ainsi que les calvaires de la route de Champbonnois, de Cofféry et de la Bochetière.



Ce fascicule est disponible en mairie.



Souvenez-vous, l'année dernière une cigogne avait fait une halte sur notre territoire à cette même période.

A croire qu'elles se sont passé le mot... Cette année encore, une dizaine de cigognes s'est posée quelques instants pour finir par s'envoler toutes en même temps !



PECHE ELECTRIQUE

Le site Natura 2000 « La Rivière du Vannetin » occupe une surface de 63,3 hectares et s'étend sur 7 communes : Saint-Siméon, Marolles-en-Brie, Choisy-en-Brie, Chartronges, Leudon-en-Brie, Saint-Mars-Vieux-Maison et Courtacon.

Un suivi des espèces piscicoles est réalisé depuis 2009 sur le site Natura 2000 de la rivière du Vannetin.

Au total, treize espèces ont été inventoriées sur le site parmi lesquelles on retrouve le chabot et le lamproie de planer, les deux espèces piscicoles d'intérêt communautaire du site Natura 2000.

L'objectif de ces inventaires est de suivre l'évolution des populations de ces deux espèces mais aussi d'évaluer la qualité de la rivière au travers des peuplements qui s'y trouvent.

Pour réaliser les suivis, la Fédération de Pêche utilise la pêche électrique, une méthode qui consiste à attirer les poissons à la surface de l'eau à l'aide d'un champ électrique.

Les poissons sont ensuite mesurés et pesés puis aussitôt remis à l'eau.

Deux stations sont inventoriées chaque année sur le site et sont alternées tous les deux ans.

En juillet 2021, la station située à Mizande à Saint-Siméon et celle située au Bois des Fourneaux à Choisy-en-Brie ont été suivies.

Le chabot, les vairons et quelques épinochettes ont été observés sur la station de Choisy-en-Brie avec une forte densité de vairons dont la reproduction semble se maintenir.



La rentrée scolaire ressemblait largement à celle de l'année dernière où personnel du RPI et enseignants(es) ont accueilli les élèves avec le masque.

Les mesures sanitaires selon les recommandations établies par l'Education Nationale sont restées inchangées par rapport à l'année dernière, garantissant sécurité au sein de l'école, pour tous, enfants et adultes.

L'école de Choisy-en-brie compte désormais huit classes allant de la petite maternelle au CE2/CM1 avec un total de 189 enfants. Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur DUBUT, notre nouvel instituteur qui a en charge les CE1/CE2.

L'école de Chartronges, quant à elle, compte deux classes : une classe double niveau CM1/CM2 et une classe CM2 avec un total de 49 enfants.

Dates des vacances scolaires ZONE C

Toussaint : du vendredi 22 octobre 2021 après la classe au lundi 8 novembre 2021 au matin

Noël : du vendredi 17 décembre 2021 après la classe au lundi 3 janvier 2022 au matin

Hiver : du vendredi 18 février 2022 après la classe au lundi 7 mars 2022 au matin

Printemps : du vendredi 22 avril 2022 après la classe au lundi 9 mai 2022 au matin

Eté : du jeudi 7 juillet après la classe

Pour l'année 2021-2022, les classes vaqueront le vendredi 27 mai 2022 (vendredi de l'Ascension)

Coordonnées téléphoniques / courriel des deux écoles :

Choisy-en-brie : 01.64.20.49.07 (bâtiment du bas) ou 01.64.20.42.98 (bâtiment du haut) / ce.0772652p@ac-creteil.fr

Chartronges : 01.64.20.32.56 ou 09.52.52.78.67 / ce.0771873t@ac-creteil.fr

SERVICE D'ACCUEIL DU MERCREDI

Depuis le 08 septembre dernier, le RPI a mis en place un service d'accueil le mercredi pour les enfants de maternelle et primaire.

Cet accueil peut s'effectuer :

- à la journée à partir de 7h00 et jusqu'à 18h30 moyennant la somme forfaitaire de 25 euros.

- à la demi-journée à partir de 07h00 jusqu'à 13h30 ou à partir de 12h00 jusqu'à 18h30 moyennant la somme forfaitaire de 15 euros.

Si l'enfant prend son repas sur place, un pique-nique devra être fourni par les parents.

Au programme : cuisine, activités et jeux divers.

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez contacter le RPI au 01.64.75.81.94.



STAGES DE PEINTURE DESSIN Pour les enfants (à partir de 7 ans)



D'après Van Gogh
Jeanne, 9 ans

Vacances
scolaires
2021/2022

Choisy en Brie



Pastels et encre de chine
Clara, 9 ans

Emmanuelle Le Roch, professeur de dessin domiciliée à Choisy, propose un stage de peinture dessin pour les enfants à partir de 7 ans.

Ce stage aura lieu le 27 octobre 2021 de 14h à 17h, à la salle LEGAC. D'autres stages suivront au cours de l'année.

Le thème de cette première session : « Peindre comme le Douanier Rousseau » (portrait de singe à la peinture acrylique).

Tarif : 15 € par enfant, matériel compris (sauf la blouse).

Renseignements et inscription au 06 72 06 51 22.

Attention, le nombre de places est limité à 10 enfants !

A VOS AGENDAS !

| | |
|-----------------------------------|---|
| Samedi 16 et Dimanche 17 octobre | SALON DES SAVEURS organisé par ANIMATION LOISIRS à la salle polyvalente. |
| Samedi 23 et Dimanche 24 octobre | SALON DU MODELISME ET DE LA MAQUETTE organisé par ASS NEWS à la salle polyvalente. Réservations des stands au 06.26.88.63.62. |
| Mercredi 27 octobre | HALLOWEEN organisé par l'AMICALE SCOLAIRE. |
| Samedi 06 et Dimanche 07 novembre | SALON DES LOISIRS CREATIFS organisé par ASS NEWS à la salle polyvalente. Réservations des stands au 06.26.88.63.62. |
| Jeudi 18 novembre | L'arrivée du BEAUJOLAIS NOUVEAU organisée par ANIMATION LOISIRS à la salle polyvalente. |
| Samedi 27 novembre | BOURSES AUX JOUETS organisée par FIT FUN à la salle polyvalente. Réservations au 06.85.79.27.10. |
| Samedi 04 et Dimanche 05 décembre | MARCHE DE NOEL organisé par ASS NEWS à la salle polyvalente. Réservations des stands au 06.26.88.63.62. |
| Samedi 11 décembre après-midi | SPECTACLE DE NOEL pour les enfants du RPI organisé par l'AMICALE SCOLAIRE à la salle polyvalente. |
| Vendredi 31 décembre | Réveillon organisé par ANIMATION LOISIRS à la salle polyvalente. |

CONCOURS DES MAISONS ILLUMINEES

Comme chaque année, vous avez la possibilité de décorer votre maison et vos extérieurs pour les fêtes de Noël. Ces illuminations donnent de la joie et de l'émerveillement chez les petits comme chez les grands ! Chaque réalisation sera notée et récompensée lors de la cérémonie des vœux du Maire. N'hésitez pas à vous inscrire en mairie !

TRAVAUX DANS LE CIMETIERE



Comme évoqué dans le bulletin municipal de décembre 2020, les vendredi 8 et samedi 9 octobre derniers, une équipe de bénévoles a investi le cimetière pour procéder à la première phase de sa végétalisation.

Les concessions relevées et plusieurs allées ont été décapées manuellement ou mécaniquement en fonction des accès, une fine couche de terre a été ajoutée à certains endroits avant de procéder au semis du gazon à pousse lente. Technique alternative au désherbage, l'enherbement des cimetières à base de graminées adaptées aux conditions agro-limitantes permet de végétaliser, de mettre fin à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques et de rapporter de la biodiversité.

Merci à l'Entreprise BAUJARD pour le prêt de sa minipelle, aux bénévoles pour la main d'œuvre et le matériel, aux établissements LE SOUFFLE VERT et COMPO EXPERT pour les dons de gazon et d'amendements organiques.



Grâce à la participation citoyenne, ces aménagements ont été réalisés sans impact sur le budget de la commune.

En cette période de Toussaint, nous sommes conscients de la gêne occasionnée mais comptons sur vous pour éviter autant que possible les piétinements.

C'est avec regret que nous avons appris le décès de Jean-Jacques CARLIER le 09 août dernier. Retour sur le parcours de ce Monsieur qui a contribué à la vie de notre village pendant des années.

Jean-Jacques Carlier est né dans une famille de quatre enfants dont il était le dernier. Il a grandi dans la Marne, à Fère-Champenoise. C'est à Reims qu'il fait ses études durant lesquelles il est en plus ambulancier et pharmacien remplaçant. Une fois obtenu son diplôme, il crée une première pharmacie à Chavange dans L'Aube.

Il se marie en 1972 et deux enfants naissent de cette union. Pendant 20 ans, il reste pharmacien à Nogent sur Seine. Il siège même au Conseil de l'ordre des pharmaciens. En 1998, il reprend la pharmacie sur la place de l'église où il officiera jusqu'à sa retraite en 2007. Depuis, il a pu s'adonner à ses passions, à savoir la chasse et le billard entre amis.

Chacun l'ayant connu, se souviendra d'un homme calme et paisible, bienveillant, à l'écoute des autres qui aimait partager ses connaissances sur les champignons auprès des enfants du village et faire profiter de son expérience professionnelle à tous ceux qui franchissaient le pas de sa pharmacie.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le cimetière

La liste des caveaux dont les concessions sont échues est affichée à l'entrée du cimetière. Pour tout renseignement ou renouvellement, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

La salle des fêtes

La salle des fêtes ne sera pas disponible durant tout le premier semestre 2022 en raison des travaux de rénovation.

La Poste

Les services de la Poste ont modifié l'organisation du bureau de CHOISY EN BRIE en y affectant une personne qui travaille pour mi-temps au service du courrier et pour mi-temps au service du guichet. Depuis le 7 Octobre, le bureau de Poste est ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h.

La boucherie Romilly Viandes

En complément du marché du vendredi, un boucher est également présent le mardi matin sur la place de l'église.

Le stationnement le jour de marché

En raison du marché hebdomadaire, le stationnement des véhicules est interdit tous les jeudis à partir de 20h et jusqu'au vendredi 14h sur la place de l'église devant le restaurant « Au fil du temps ». Tout stationnement gênant pourra faire l'objet d'un enlèvement.

Participation citoyenne

Si vous souhaitez contribuer aux différents chantiers que la municipalité met en place, n'hésitez pas à déposer votre adresse mail en mairie pour être prévenu(e) de toute nouvelle action. Toutes les bonnes volontés ou initiatives sont les bienvenues !

Campagne betteravière

La société TEREOS nous informe que la campagne betteravière de la sucrerie de Connantre a démarré le 27 septembre dernier. Selon leurs prévisions, la campagne devrait durer environ 105 jours. Nous vous informerons des dates prévisionnelles d'enlèvement par passage dans notre commune dès réception de leur planning. A cette occasion, les routes peuvent être glissantes, restez vigilants.